

# Prévention et lutte contre la corruption en entreprise : Loi SAPIN 2

<https://preprod.estim-formation.com/formation-formation-prevention-et-lutte-contre-corruption-entreprise-loi-sapin-2>

## Objectifs de la formation

- Maîtriser le cadre juridique de la lutte contre la corruption
- Identifier les situations de corruption conformément à la loi Sapin 2
- Mettre en œuvre les dispositions de lutte contre la corruption dans son entreprise et prévenir les dérives

## Programme pédagogique

Qu'est-ce que la corruption ?

### Loi Sapin II : Les différentes mesures et les enjeux

- Les valeurs d'intégrité et d'éthique au sein de l'entreprise
- Les 8 mesures de la loi
- Injonction de mise en conformité de la loi SAPIN II.
- Obligation de prévention contre les risques de corruption pour les entreprises : l'article 17 de la loi Sapin 2
- Création de l'Agence anti-corruption et ses mécanismes d'action.
- Le dispositif d'alerte
- La cartographie des risques de corruption
- Les sanctions : conséquences pénales et financières personnelles et professionnelles
- Les risques : risque pénal pour l'entreprise et des dirigeants, risque financier, risque d'image, risque pénal de complicité par abstention et de recel

### Identifier les différents schémas de corruption : Les différentes formes juridiques de corruption

- La corruption active et corruption passive
- La corruption nationale et internationale
- La corruption publique et corruption privée
- La corruption et trafic d'influence

Exemples de contexte de corruption : les pratiques à risque

- La corruption dans le cadre de sous-traitance
- La corruption dans un processus d'achat et de vente
- La corruption liée à la gestion du personnel
- La corruption dans la gestion de frais : les notes de frais
- Les Conflits d'intérêts
- Les Paiements de facilitation
- Les Cadeaux d'affaire, les invitations, le sponsoring, le mécénat, Les réponses aux marchés publics...

### Définir une politique de prévention et l'intégrer à la stratégie de l'entreprise

- Faire un état des lieux : zones de vulnérabilité
- Élaborer et faire adopter un code de bonne conduite
- Mettre en place des procédures de contrôles comptables
- Organiser la formation en entreprise pour les personnels les plus exposés
- Mettre en place un dispositif d'alerte interne et d'enquête

- Mettre en place des outils : procédure d'alertes, charte éthique, audits internes, mécanismes de traçabilité
- Communiquer auprès des partenaires, clients, autorités
- Promouvoir le statut et la protection des lanceurs d'alerte

Exemples de bonnes pratiques :

- Les codes d'éthique
- Les chartes achats
- La gestion du lobbying
- La gestion des marques d'hospitalité
- Les clauses contractuelles

## **Prérequis et public cible**

### **Prérequis de formation :**

Connaissance de la vie juridique de l'entreprise et de son fonctionnement

### **Public concerné :**

- Compliance Officers anticorruption : responsable conformité
- Directions juridiques : juristes et avocats
- RH
- Responsables de contrôles et audits internes
- Toute personne prenant part au **programme anticorruption dans l'entreprise**

## **Modalité d'évaluation pédagogique**

### **Méthodes d'apprentissage :**

- Études de cas et mise en situation
- Apports théoriques et pratiques, partages avec le groupe
- Nombreux cas pratiques proposés par le formateur
- Support de cours de la **formation loi Sapin Lutte anti-corruption**

### **Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :**

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.